

Le handisport veut profiter de la vague des JO

Vingt-trois disciplines seront représentées aux Jeux paralympiques Paris 2024. Mais bien d'autres sont pratiquées au quotidien dans des clubs. Le sport pouvant être, pour les quelque 12 millions de personnes en situation de handicap, un facteur inclusif

Valérie Deymes
v.deymes@sudouest.fr

L'enquête Ifop de mars 2024 donnait le ton sur le niveau de connaissance des Français à l'égard du handicap. Une connaissance limitée et réductrice, puisque 72 % d'entre eux associent la personne en situation de handicap à une personne surfauteuil roulant, et ses difficultés à des problèmes d'accessibilité physique – quand l'accessibilité numérique, par exemple, passe sous les radars. Alors, évidemment, les Jeux paralympiques devraient être une formidable aubaine pour remettre les pendules à l'heure sur le handicap dans le sport, et peut-être même balayer quelques stéréotypes.

Vingt-trois disciplines vont y être représentées du 28 août au 8 septembre, depuis le cécifoot jusqu'à la para-équitation, l'escrime fauteuil ou le para-athlétisme, en passant par

« Ça a été ma soupape de sécurité, un palier avant d'entrer dans la vie normale »

des sports inconnus des valides tels le goalball pour les déficients visuels et la boccia, proche de la pétanque, réservée à des para-athlètes atteints d'un handicap au niveau du tronc ou des membres inférieurs et supérieurs.

L'inclusion par le sport

Et dans une vie plus ordinaire que celle des champions et des médaillés, le handisport propose plus d'une cinquantaine de disciplines avec pour un même sport une diversité de handicaps. Quelques chiffres. La France compterait 12 millions de personnes touchées par un handicap (un Français sur six), que celui-ci soit sensoriel, moteur, mental, psychique ou cognitif. Si 54 % d'entre elles disent pratiquer une activité physique et sportive, seules 30 000 sont licenciées à la Fédération française de handisport (FFH), avec la

nuance que d'autres personnes en situation de handicap peuvent être licenciées dans des fédérations de valides qui ont obtenu la délégation handisport dans leur discipline. Autre nuance, le handisport se concentre sur le handicap moteur et sensoriel, alors que le sport adapté et la fédération éponyme se consacrent au handicap mental et psychique non représenté aux Jeux paralympiques.

« Besoin de bouger, des s'exprimer »

« Les personnes en situation de handicap ont besoin de bouger au même titre que les valides. C'est une nécessité. Elles doivent pouvoir s'exprimer dans un club, que ce soit pour du loisir, du bien-être voire de la compétition. D'autant que l'inclusion passe aussi par le sport », lâche Guislaine Westelynck, présidente de la FFH. Elle en sait quelque chose, elle qui, à 9 ans, est victime d'un accident fragilisant totalement ses os, qui nécessite sept ans de rééducation dans un centre. « Quand j'en suis sortie, à l'adolescence, heureusement qu'il y avait un club handisport natation. Ça a été ma soupape de sécurité, un palier avant d'entrer dans la vie normale. Un palier avec ses pairs... avant d'être intégrée dans la société. »

Double médaillée aux Jeux paralympiques de Séoul en 1988, la présidente de la FFR lutte pour que toute personne en situation de handicap puisse pratiquer. « Ça passe par un plan de développement de découverte de la discipline sportive, en allant dans les institutions spécialisées et les centres de rééducation, mais aussi par un plan inclusif auprès de clubs ordinaires, avec des formations et un accompagnement de notre fédération. »

Le handisport demande des moyens financiers pour former des encadrants et avoir un niveau d'accompagnement satisfaisant. « Pour la natation, on est sûr un encadrant pour un pratiquant... » Des moyens humains bénévoles aussi. « Notre souci est d'être en capacité de proposer à toute personne qui le souhaite d'avoir une activité sur son territoire. Parfois, on



« On nous demande d'être prêts. On le sera, à condition d'avoir des moyens... »

ne va pas trouver un club handisport dans sa ville de domiciliation, il va falloir faire quelques kilomètres et, là, notre réseau de bénévoles va entrer en action. On va essayer de trouver une solution pour accompagner la personne jusqu'à son lieu d'entraînement et la ramener... » Des budgets, de l'huile de coude et de l'engagement humain.

« Héritage immatériel »

Et ces Jeux paralympiques, qu'est-ce qu'ils vont changer ? « La médiatisation de toutes ces pratiques sportives de para-athlètes, c'est formidable ! À Paris, en plus, devant un très large public. On parle partout de ces Jeux quand, en 1988, lorsque nous sommes partis et revenus médaillés de Séoul, c'était dans la plus grande discrétion. Nous avons affaire à un héritage immatériel qui fait aussi prendre conscience aux collectivités des enjeux de l'accessibilité. »

Et il y aura après le 8 septembre, l'héritage matériel des Jeux... « Les équipements mis à disposition des para-athlètes à Paris seront redistribués dans les clubs. Et la ministre des Sports nous a prévenus d'une probable hausse de la demande des inscriptions dans les clubs handisport qui découlera de l'événement... On nous demande d'être prêts. On le sera, à condition d'avoir des moyens... »